lauragais peintures **Fiche technique N° LA3165** ***20-02-2014*** Annule et remplace les éditions précédentes	**Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1** **BOIS NON PEINTS :** EUROPEENS FEUILLUS - EUROPEENS RESINEUX - TROPICAUX MI-DURS - CONTRE-PLAQUE - AGGLOMERE - ISOREL DUR **BOIS PEINTS :** PEINTURES HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES - ANCIENNES LASURES	**Laurapaint** **Peinture laque semi-brillante pour la protection et la décoration des boiseries** **EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR** **13 à 15 m²/L**

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture laque pour la protection et la décoration des boiseries.
Formulée à base de résine glycérophtalique en phase solvant – semi-brillante en finition.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

Boiseries peintes et non peintes (*charpentes, barrières, portes et fenêtres*).

Qualités dominantes :

- **Grande facilité d'application.**
- **Forte opacité pour un pouvoir couvrant élevé.**
- **Microporeuse : laisse "respirer" le support en permettant à la vapeur d'eau de s'échapper.**
- **Imperméable aux eaux de ruissellement : protège efficacement contre les intempéries.**

Caractéristiques pratiques :

= 13 à 15 m²/L (selon le support).

= 6 h

= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** semi-brillant
- **Rendement :** 13 à 15 m²/L (*suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application*).
- **Matériel :** brosse, rouleau laqueur ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR®. (maximum 3 %).
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L – 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,20 à 1,30 • **Extrait sec (pondéral) :** 73 à 77 %
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 300 g/l (2010).**
  Ce produit contient max 300 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60° : 85 %**

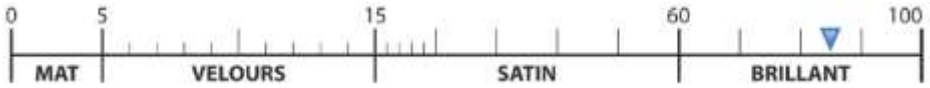

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Sur bois neufs ou anciens non peints :** poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
- **Sur bois peints écaillés :** décaper, gratter et poncer pour éliminer les parties non adhérentes, puis dépoussiérer.
- **Sur bois peints en bon état et sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.

Application :

- Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches. Sur les bois tendres (absorbants), nous vous encourageons à appliquer une 3e couche non diluée.
- Ne pas appliquer sur des bois tropicaux anti-siccatifs (qui empêche la peinture de sécher).
- Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- Produit à mélanger avant utilisation.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limité à 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Liquide et vapeurs inflammables.
En cas de ventilation insuffisante ou pour une application par pulvérisation, porter un appareil respiratoire pour protéger des vapeurs.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Eviter le rejet dans l'environnement.

FDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551
Mail : lauragais@theolaur.com Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015